

Réf: Dossier 468918

## Avis de constitution

### SOCIETE « GOLDEN BRIDGE INTERNATIONAL »

Siège Abidjan marcory zone 4, Lot 345, Ilot 33

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 16/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOLDEN BRIDGE INTERNATIONAL

»

Objet : -VENTE ET ACHAT D'OR ET ECHANGE D'ARGENT  
-COMMERCE GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan marcory zone 4, Lot 345, Ilot 33

Dirigeant(s) M OUEDRAOGO MAHADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06886 du 26/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82196/GTCA/RC/2025 du 26/12/2025

